



## ANNONCE

La nédharat des habous d'Essaouira porte à la connaissance du public qu'une adjudication publique aura lieu le Jeudi 12 Mai 2022, à 10h00 du matin, au siège de la nédharat demeurant à Boulevard Bouchaib Doukkali n° 77, Essaouira. Et ce pour substitution (\*) de lots de terrains habous, entièrement équipés pour la construction, et qui se trouvent au lotissement sidi magdoul à Essaouira.

La liste des lots est présentée comme suit:

| Numéro du lot | Superficie (m <sup>2</sup> ) | Titre foncier | Désignation | Prix de lancement par m <sup>2</sup> |
|---------------|------------------------------|---------------|-------------|--------------------------------------|
| 58            | 377                          | 30091/35      | Villa R+1   | 4000.00                              |
| 60            | 405                          | 30093/35      | Villa R+1   | 4000.00                              |
| 62            | 391                          | 30095/35      | Villa R+1   | 4500.00                              |
| 67            | 269                          | 30100/35      | Villa R+1   | 4000.00                              |
| 69            | 254                          | 30102/35      | Villa R+1   | 4000.00                              |
| 72            | 211                          | 30105/35      | Villa R+1   | 5000.00                              |
| 73            | 381                          | 30106/35      | Villa R+1   | 4000.00                              |

Les personnes qui veulent prendre part à cette adjudication doivent se présenter au lieu et à l'heure fixée au –dessus.

Signalons que n'est pas permise la participation de toute personne n'ayant pas signé sur le cahier des conditions de l'adjudication, et qui n'a pas payé au président de la commission, avant le commencement de l'opération, les montants suivants :

- 1) Montant des frais de l'adjudication fixé à 3% de la valeur estimative du bien concerné (payé en espèces ou par chèque certifié).
- 2) Caution de participation fixée à 10% de la valeur estimative du bien concerné (payé en espèces ou par chèque certifié).

Les acquéreurs paient 13% de la valeur du bien acquis constituant ; 3% frais de l'adjudication, 10% de caution.

Ne sera admise la participation au nom d'autrui sans remettre une procuration légale.

**Pour tout complément d'information, veuillez contacter la Nédharat au téléphone :**

**0524785258 pendant les heures du travail.**

N.B : (\*) substitution veut dire vente ou cession.

Nédharat des habous d'essaouira : 77, rue bouchaib doukkali, essaouira – tél/fax : 0524785258

Web : [www.habous.gov.ma](http://www.habous.gov.ma)

